N'IMPORTE QUEL CHAPEAU

—DANS LE—

MAGASIN

$1.50.

2 Fabriques, 25 Magasins au Détail, dans les Pricipales Villes.

CHAPEAUX PRIX REGULIERS $3.00 A $1.50. VENEZ VOIR.

WORMSER,

318 rue St-Charles.

17 mars—17 24

Arrivee de l'"Excelsior".

L'"Excelsior", le vapeur de la compagnie du Southern Pacific qui avait échoué jeudi à deux heures du matin près de l'entrée de la Passe du Sud, à l'embouchure du Mississipi, a été renfloué par des remorqueurs au bout de dix-neuf heures, sans aucun dommage, et il a remonté le fleuve avec ses propres machines, arrivant à son quai, au pied de la rue Ste-Anne, hier à dix heures du matin.

L'accident n'a en somme causé qu'un léger retard.

Tous les passagers étaient d'excellente humeur. Ils avaient suivi avec intérêt les opérations de renflouage.

LES COURSES.

Plus de dix mille personnes ont assisté aux courses des Fair Grounds hier après-midi.

Le derby du Crescent City Jockey Club valant $10.000 a été gagné par Montgomery appartenant à Chim et Forsythe.

Résultats :

Première course, 3/4 mille—Donna Elvira (Martin) 13/4, 1er : Bossman (Lowe) 8/1, 2me : Posing (Lee) 8/1, 3me.

Deuxième course, 1/2 mille—Mollie Montrose (Hogg) 1/7 1er: Moutbert (Lowe) 7/1, 2me: Bitter Sir (Martin 50/1, 3me.

Troisieme course, 5 1/2 furlongs—Conogny (Garner) 3/5, 1er: Southern Cross Mountain) 9/5, 2me : Charley Eastman (Lloyd) 9/1, 3me.

Quatrième course, 2 milles—Garmester (Garner) 1/5, 1er : Dr Young (Martin) 2/1, 2me : Sauction (Gauze) 17/5, 3me.

Cinquième course. Crescent City Derby, 1 1/8 mille — Montgomery (Schilling) 5/2, 1er : Tenracea (Lloyd) 8/1, 2me : Gargantua Froy) 40/1, 3me.

Sixième course, 2 milles— Amberjack (Dowe) 7/1, 1er: Layson (Mountain) 9/5, 2me; Mae Lynch (Dellaby) 7/1, 3me.

Septième course, 1 1/8 mille—Agra (Bloc) 20/1, 1er: Bye Bye (Gange) 13/5, 2me; Delmore [Hennessy] 10/1, 3me.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY, 317 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne, 7 mars 1907—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue le 7 mars 1907, un dividende de UN-ET UN QUART DE DOLLARS ($1.25) a été déclaré pour chacune des actions du stock préféré payable LUNDI, le 15 avril 1907 aux actionnaires du "record" du 31 mars 1907. Les livres de transfert pour le stock préféré seront fermés du 1er avril au 14 avril 1907, les deux dates inclusivement.

JOSEPH H. DE GRANGE Secrétaire.

24 mars—24 au 15 avril lnc

PETITES ANNONCES.

Grand bargain, quittant la ville, doit vendre chambres garnies très bon marché. Loyer 15 dollars par mois chambres loué à $18 par semaine, bonne occasion, près la rue Canal. S'adresser 439 rue Royale.

24 mars—1f

DEMANDE—Une bonne femme blanche forte, honnête et stable pour s'occuper d'une dame âgée et faire travail de maison. Une parlant le français et l'anglais préférée. Une excellente occasion pour une bonne femme et un bon salaire à la personne convenable. Répondes, donnant références et âge, H, ce journal 13 mars—1f

DEMANDE—Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi des modistes pour garnir, et faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct—1f

Demande de Femmes — Bons gages payés, travail agréable, léger et permanent. Mente & Co., coin des rues Thalie et St. Peters $1.00 par jour et au-dessus.

24 fév—

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7.

On recherche :

Louis Amynthe Decombe, natif de Montguyon, Charente Inférieure, venu en Louisiane vers 1860, âgé de 69 ans.

On recherche les héritiers de Jacques Sarrade, originaire de Vic Bigorre, Hautes Pyrénées, et décédé à la Nouvelle-Orléans il y a environ 35 ans.

Service militaire.

Sont convoqués pour remise de pièces diverses, MM.:

James Berkelmans,
Emile Florent Camaille,
Gustave Julien Delahaie,
Raymond Julien Dupouy,
Guillaume Dartois,
Augustin François Frey,
Charles Georgel,
Marius Proal,
Jean Emile Proal,
Albert Porte,
Michel Pierre Sabot,
Dominique Siot-Cantou,
René Stephan.

oct—1905

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

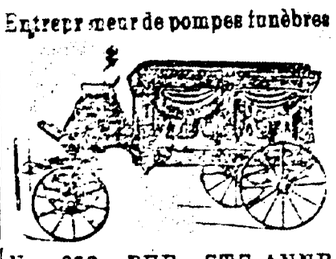

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.

B. ADER. GEO. J. MOTHE

ADER & MOTHE,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Avis—Nous sommes les seuls entrepreneurs de la société Française de Bienfaisance et de Bienfaisance Mutuelle de la Nouvelle Orléans

30 août—1an

F. LAUDUMIEY Pres dent. EMILE ADER. Secrétaire.

PHONES { HEMLOCK 4068 / HEMLOCK 1004 W.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITÉE.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

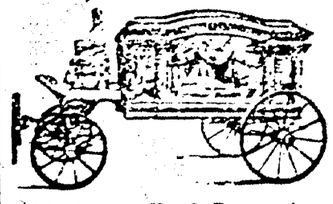

1112 rue Nord Remparts.

Voitures pour toute occasion.

Cercueils expédiés à la Campagne par ordre téléphonique

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY.

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Embaumement fait à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à l'importe que moment.

1er sept—1an

AVIS SPECIAUX.

Ayant appris que certaines rumeurs s'étaient répandues à l'effet que j'avais brisé toutes relations avec la F. LAUDUMIEY & Co., Limtd, je désire faire savoir que ces rumeurs sont fausses et sans fondements, d'autant plus que m'étant associé avec Messieurs Pierre, Emile et Bernard Ader, nous avons acheté tous les intérêts des anciens actionnaires de ladite compagnie, et continuons les affaires comme par le passé, sous le même nom à la même adresse aux Nos 1108 et 1112, avenue N. Remparts.

Je profite de l'occasion pour remercier mes amis et clients, et particulièrement la population "Franco Louisianaise" de la Nouvelle-Orléans de leur appui si libéralement accordé dans le passé, et espère pour moi et mes associés la continuation de leur patronage.

F. LAUDUMIEY.
Président et gérant de la
F. Laudumiey & Co. Limited".

24 mars—1 f

BUREAU DES ASSESSEURS—Paroisse d'Orléans Chambre 15, Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1907.

Toutes les personnes sujettes à la taxation sur une partie quelle description de propriété, soit foncière ou mobilière sont, par le présent avis, notifiées conformément à la loi, que les assessements pour l'année 1907, dans les différents districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans ont été complétés et que la liste sera exposée en ce bureau du 16 mars au 31 mars, tous deux inclusivement, de 9 heures a. m. à 4 heures p. m., (les jours fériés exceptés).

Tous les contribuables sont instamment requis de se prévaloir de l'occasion pour faire connaître leurs objections à aucun assessement et mettre à épreuve l'exactitude de cela par la manière prescrite par la loi.

JNO. GLYNN, JR. Secrétaire.
C. TAYLOR GAULBE, Président.

16 mars—16 au 25

Avis aux Navigateurs—Lac Pontchartrain.

Le "South Draw" du Lac Pontchartrain sur le New Orleans and Northeastern Railroad près du phare de la Pointe aux Herbes, est maintenant ouvert à la navigation. Conformément avec les plans pour la reconstruction du "North Draw" du lac Pontchartrain sur le New Orleans and Northeastern Railroad, comme ils sont approuvés par le Secrétaire de la Guerre, ledit "North Draw" sera fermé pour le passage des bateaux, du 18 novembre et restera fermé pendant une période d'à peu près 120 jours. Les navigateurs se serviront du "South Draw" sur le lac Pontchartrain pendant que le "North Draw" est fermé.

D. D. CURRAN,
Directeur Général du New Orleans & Northeastern R.R.

17 nov—1f

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 mars 1907 et signé le 22 mars 1907, par l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C dans la succession de Mme Roschen Ballin, décédée veuve de Uve J. Rosenthal décédé, No 79,856 et dans l'affaire de Simon U. Rosenthal et al. vs Mme Henrietta Rosenthal et al No 80,482 consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Deux lots de terre et améliorations dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Poydras et Lafayette, et désignés par les numéros 14 et 15 sur un plan fait par Louis H. Pilie ancien voyer de ville, daté le 24 novembre 1840 et déposé en l'étude de Charles D. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 615 du livre de plans No 1, d'après lequel plan lesdits lots de terre mesurent comme suit : Le lot No 14 mesurant vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Rempart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces entre lignes parallèles— Le lot No 15 mesurant vingt-six pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Rempart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces sur le côté du lot No 14 et une profondeur et façade de quatre vingt cinq pieds, huit pouces et une ligne sur la rue Poydras, et formant l'encoignure des rues Rempart et Poydras, sujet au bail expirant le 30 septembre 1907.

2° Un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Joseph Magazine et Julia, désigné comme lot 5, sur un plan de Jos Pilié, voyer, daté le 2 mai 1842, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire dans cette ville, le 2 mai 1842. Lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue du Camp par quatre vingt quinze pieds, un pouce et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant borné dans le fond par une allée de quatre pieds de largeur, laquelle lot est commune aux, qu'à d'autres lots, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers (1/3) comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix en un ou deux ans de crédit, à 7 pour cent d'intérêt par an du moment de l'adjudication jusqu'au paiement final. La portion de crédit devant être garantie par hypothèque de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et dessus du prix d'achat toutes les taxes d'Etat, paroisse, ville et municipales pour l'année 1907, ainsi que la portion à maturité des primes de n'importe quelle police d'assurance existante au moment de la vente. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant tous les certificats usuels, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence,

Vastes et superbes terrains,

ADMIRABLEMENT SITUÉS,

No 1240 rue Sixième

SUCCESSION DE HENRY M. NEILL.

No 80,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 6 mars 1907 de l'Hon. Geo H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une élégante résidence en bois à deux étages et mansarde, No 1240 rue Sixième, coin Sud-Est de la rue Chestnut retirée de la banquette, contenant grandes galeries, vestibule, salons à arches, salle à manger, office, cave, chambre extra buanderie, chambre à bois et charbon au rez-de-chaussée; galeries, vestibule, huit chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, grande chambre garnie dans la mansarde.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 163, borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan fait par J. N. De Pouilly, architecte, le 6 septembre 1866, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 8me jour du même mois et année et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Sixième sur cent vingt-sept pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Sixième.

Les terrains sont admirablement tracés en jardin et pelouse et offrent une attrayante apparence.

La résidence est commode et confortable et dans un excellent voisinage, offrant une belle vue des superbes terrains et bâtisses "Newcomb".

Condition—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets hypothécairement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes de 1907 pour être payées par l'acquéreur, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. I. Denechaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Howe, Spencer & Cocke, avocats.

10 mars—10 17 24 31—av 7 11

Vieux Remède, Nouvelle Formule
N'A JAMAIS FAILLI
Extrait de Cubèbe et de Copahu de Tarrant en
CAPSULES.
Le remède *sans odeur, prompt* et *radical* de la gonorrhée, la blennorrhée et les fleurs blanches. Facile à prendre, aisé à porter. Employé avec succès pendant cinquante ans. Prix $1, chez Chas. G. Peters, rues Baronne et Poydras, à l'American Drug Store, 1024 rue du Canal, ou par la poste de la Tarrant Co., 44 rue Hudson, New York.

13 nov—1an—mar jeu dim

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

LA GASCOGNE, 23 mars.
*LA PROVENCE, 28 mars.
*LA LORRAINE, 4 avril.
LA BRETAGNE, 6 avril.
*LA SAVOIE, 11 avril.
*LA TOURAINE, 18 avril.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. MEXICO, 21 mars.

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Common, bâtisse Hennen.

1er mars—1 an

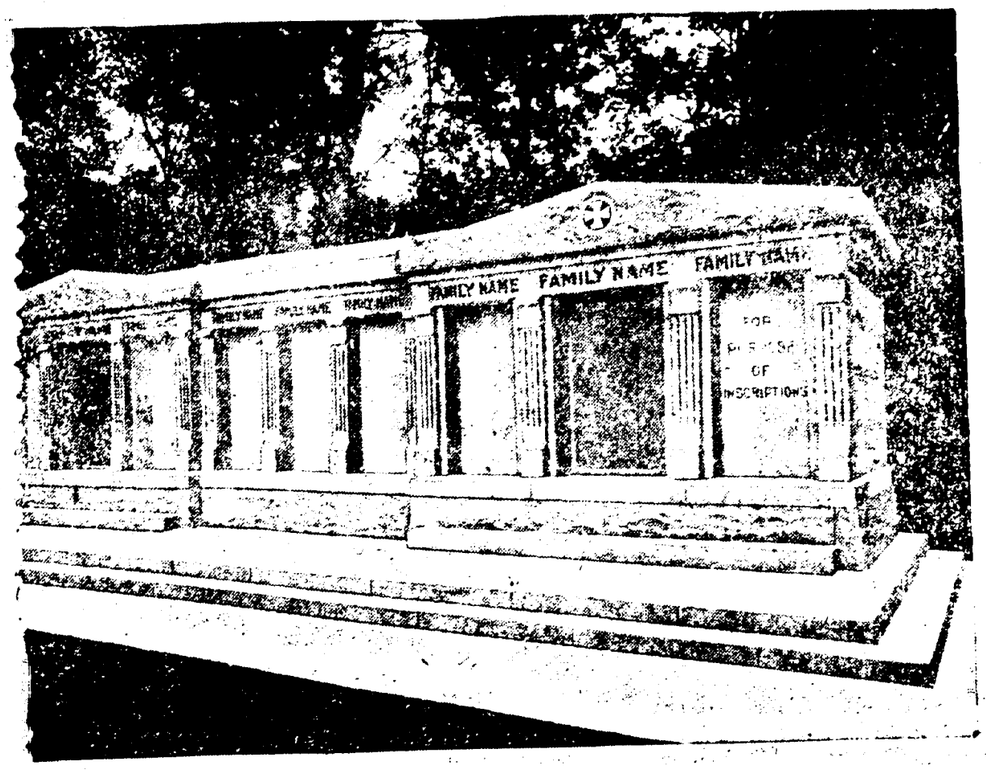

A VENDRE—Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits.

S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

—VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage, 1931 Calhoun, et plusieurs Lots désirables du Sixième District, à l'encan, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le ——, dans l'affaire intitulée—Succession de John E. Huffman, dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, la propriété foncière ci-après—

1° (a) Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, Sud Liberté et Avenue Henry Clay; et lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan par C. Mile Williams, député voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Lesdits lots contigus l'un à l'autre et ont chacun une façade de 29' 11" 5/8 à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6/8 dans le fond. Le lot No 11 avant une profondeur sur la rue Howard de 135' 9/8 et une profondeur sur la ligne de côté le divisant dudit lot du No 12 de 136' 6/8 3/4. Le lot No 12 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 de 137' 3/4 et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 12 de 137' 3/4 et une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Liberté de 135' 5/8. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en une résidence-cottage contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde, dépendances à deux étages, contenant écurie et deux chambres à coucher; entrée pour voitures sur la rue; maison équipée pour le gaz et l'électricité.

(b) Trois certains lots de terre dans le même district de l'ilet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et sont numérotés 20, 21 et 22, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes, et dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jena, Freret, Howard et Carrie désigné par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jena, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et par le numéro 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret, par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 contigu aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret, le lot No 24 commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret.

3° Cinq certains lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet de district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon, lesdits lots étant désignés comme lots Nos 14 à 18, tous deux inclusivement, contigus l'un à l'autre et mesurant, à savoir: Le lot No 14 à l'autre et mesurant, à savoir: Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Howard et Jena, et mesurant 29 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur, les lots Nos 15 par 100 pieds de profondeur, les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 750, borné par les rues Pierce, Scott Ulloa et D'Hémécourt désignés par les numéros 30 et 31, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds six pouces et une ligne de face à la rue Pierce par 100' de profondeur entre lignes parallèles et façade à ligne D'Hémécourt.

5° Trente certains lots de terre, dans le septième district de cette ville, dans l'ilet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'apentage par C. Thomas Lewis, député voyer de ville annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire, daté le 13 novembre 1903, comme suit: les lots 1 à 4, tous deux inclusivement, et le lot No 23. Les lots 1 à 4, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Apricot par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles: le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove, et le lot 23 mesurant 30' pieds de face à la rue Hamilton par une profondeur de 115' pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les paiements différés en un et en 2 ans, et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, les taxes de 1907 et tous les coûts de tous les certificats devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Martin Henry Manyon, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis d'être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 318 rue Baronne.

24 mars—24 31—av 7 14 21 25

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un ilet et dix-huit lots dans le Troisième District.

Quaker Realty Co., Limited, vs Elodie Burthe et als.

No 80,560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 avril 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 février 1907, et signé le 28 février 1907 par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir

1° L'ilet 1165 (ancien No 187) situé dans le Troisième District de la ville, borné par l'avenue Franklin, les rues Painters Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), et mesurant plus ou moins, 272 pieds sur chacune des rues Miro et Tonti, par 319 pieds 8 pouces sur chacune de la rue Painters et l'avenue Franklin.

2° Les lots 1 à 6, à 17, tous inclusivement, et 20 à 24, tous inclusivement, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1168 (ancien No 16), borné par la rue Washington (maintenant avenue St Roch), les rues Musique Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti). Le lot 1 mesurant 52 pieds de la rue à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur et façade à la rue Miro, les lots 16 à 24, inclusivement mesurant chacun 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face à l'avenue St Roch par 104 pieds 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et le lot 16 formant l'encoignure des rues St Roch et Tonti, les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tonti par 159 pieds 10 pouces, 3 lignes de profondeur, les lots 6 à 13 mesurant chacun, inclusivement, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Musique par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et le lot 13 formant l'encoignure des rues Musique et Tonti.

Les mesures ci-dessus sont d'après l'ilet 1165 étant complétées et conformes au plan daté le 19 avril 1887, déposé dans les archives de Jos. Pilié, voyer, intitulé comme plan No 34 du livre de plans No 2.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1907; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Emmanuel L. Weil, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars—9 10 17 24 31—avril 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wesley Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,147—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) et pour lesquelles le compte final présenté par Rev J. M. Young, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo Montgomery, avocat.

24 mars—24 28—av 2

Succession de John H. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 81,845—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Ernest T. Florance, avocat.

24 mars—24 28—av 2

Succession de Mme Ada Meroe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,137—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

24 mars—24 28—av 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant, Rue Joliet, Ilet Plum, Poplar et Léonidas.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 AVRIL 1907, A LA BOURSE D'ENCAN 311 RUE BARONNE.

A midi, sous et vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de Henry Deforneau, dossier No 80,055 ledit ordre daté et signé le 22 mars 1907, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI le 25 avril 1907, les propriétés foncières ci-après—

Une certaine portion de terre, sans aucunes bâtisses ou améliorations et avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 168, borné par les rues Joliet, Léonidas, Plum et Poplar, mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Joliet par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, étant une partie du lot 5, lequel dit lot 5 est démontré sur un plan par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, et étant les 25' dudit lot 5 les plus près de la rue Poplar.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Charles G. Gill, notaire; devant assumer les taxes pour 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Le vendeur se réserve le droit de déplacer les bâtisses, lesquelles ne sont pas incluses dans cette vente, dans les dix jours de la date de l'acte de vente.

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 318 rue Baronne.

John M. Tobin, avocat. 24 mars—24 31—av 7 14 21 25

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,681—Cour Civile de District—Succession de Frederick W. Rubin.

MERCREDI, le 2 avril 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225 rue Baronne, conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le 19 mars 1907.

Cottage simple, No 718 rue Mazant, sur le lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, ilet borné par les rues Mazant, Dauphine, Royale et Barthélemy, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 8, et mesurant en mesure anglaise 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant par 110 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour tous les certificats, les taxes de 1907 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire et déposer 20 pour cent du prix de l'adjudication avec

SOL. L. WEIL, Encanteur.

24 mars—24—av 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de J. H. Jensen

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,918—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration et curateur dans la succession vacante de J. H. Jensen, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourlesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 20 mars—20 24 29

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Victoria A. Fischer.

No 81,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 mars 1907, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Six et demi lots de terre dans le Sixième district, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots Nos 14 à 19, inclusivement et la moitié du lot 13, tous de l'ilet 65, borné par l'avenue St Charles, les rues Lowerline, Pine et Carrollton, et mesurant comme suit: le lot 13 mesurant 15 pieds de face à la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur, les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 16 à 19 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 2 et 1/2 pouces de face à l'avenue St Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes: 158 pieds à la rue Lowerline, 155 pieds sur la ligne divisant les lots 16 et 17, 151 pieds, 10 pouces sur la ligne divisant les lots 17 et 18, 148 pieds, 8 pouces sur la ligne divisant les lots 18 et 19 et 145 pieds, 6 pouces sur l'autre ligne de côté, le lot 16 formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Lowerline, toutes mesures, plus ou moins; les améliorations comprenant un cottage en bois à un étage, bien bâti, et mansarde, retiré de la banquette, barrière en fer sur le devant, contenant grande galerie, vestibule, environ 12 chambres, chambre à bain, office, 2 citernes, écurie à 2 étages dans le fond du lot contenant remise pour voiture, mansarde pour avoine, etc. La maison est bien tapissée, a le gaz partout et est désignée par le No 7322 avenue St Charles.

La propriété est une des mieux située sur l'avenue St Charles, près du Parc Audubon, le collège Tulane, entourée de superbes résidences et contigue à la demeure de Peter Fabacher.

Beaucoup de place pour bâtir dans le fond du lot lequel a 223 pieds sur la rue Lowerline.

2° Deux lots, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district, désignés par les lettres Q et R de l'ilet 85, borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Hampson et Maple, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ces améliorations sont désignées par les Nos 715 et 717 rue Dublin et comprennent une grande résidence et magasin à 2 étages en briques, contenant environ 12 chambres, etc. Bien situés près du marché public.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District, ilet 140 borné par les rues Eagle, Oak, Monroe et Levée, mesurant 113 pieds de face à la rue Levée environ 75 pieds de face à la rue Eagle, 128 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Oak et 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté inférieur, avec lignes irrégulières dans le fond et composée du tout des lots 3, 4 et 5 et partie des lots 2 et 6. Cette propriété est bien située, près de la Buanderie Carrollton et certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1907, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Prug notaire aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats.

9 mars—9 10 17 24 31—av: 7 9

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. arrivant à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

17 oct—1f

CHEMINS DE FER

BILLETS DE COLONISTES POUR ALLER A LA CALIFORNIE

En vente tous les jours au 30 AVRIL 1907 inclusivement via

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

$30.00 de la Nouvelle Orléans.

Service double tous les jours.

Locomotives faisant usage de l'huile pour chauffe la machine.

Chars dortoirs Pullman d'excursion sur ces deux trains tous les jours.

s'adresser au
BUREAU DES BILLETS EN VILLE
227 RUE ST-CHARLES
PHONE MAIN 4027

1er sept—1f

"Ozone Route"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS

$1.00

PO